

**COMMUNE DE LANGUEUX**  
**Côtes d'Armor**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 30 novembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trente novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaients présents                      Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Angélique STEUNOU, Françoise GALLOUET, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE (excusée pour les rapports n°2021-99 à 109 – pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHOU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés                      Mesdames Catherine PEPIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI), Kristell LE MAUFF (pouvoir donné à Richard HAAS)

Monsieur Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Françoise HURSON)

Secrétaire                              Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n° 2021-97**

|                                                                |
|----------------------------------------------------------------|
| <b>ADHESION A LA FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTE</b> |
|----------------------------------------------------------------|

Rapporteur :                      Madame Sylvie GUIGNARD, Adjointe à la Cohésion Sociale, la Santé et la Dynamique Citoyenne

La Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS) regroupe plus de 200 centres de santé médicaux et polyvalents implantés sur tous les territoires de France.

Elle accompagne les porteurs de projets de création de centres de santé et soutient les centres en activité.

Elle vise à faire connaître et reconnaître la pratique des centres de santé auprès des acteurs de proximité.

Elle assure pour ses adhérents la mise en place de multiples moyens d'actions et notamment :

- L'échange de documentation, d'informations et d'expériences dans le domaine des soins curatifs, de la prévention et de l'éducation pour la santé en centres de santé ;

- La constitution d'un centre de ressources qui fournit aux gestionnaires, futurs gestionnaires et aux professionnels des centres de santé des avis techniques et une aide logistique ;
- La publication et mise en ligne d'offres d'emploi pour le recrutement des personnels médicaux et administratifs ;
- La représentation dans les instances paritaires des centres de santé dans toutes les régions, et dans les instances de démocratie sanitaire.

La commune de Langueux souhaite adhérer à la Fédération Nationale des Centres de Santé pour s'intégrer dans le réseau des centres de santé afin d'échanger avec des structures similaires et mutualiser les connaissances et pratiques.

Ainsi, **je vous propose** :

- d'adhérer à la Fédération Nationale des Centres de Santé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- d'inscrire les crédits au budget annexe 2022 « Centre de Santé Municipal »,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.**